

C.C.N... Métiers du Ferroviaire... Le patronat... n'a rien à proposer !?

Alors que chacun de ses représentants était prompt à déclarer, au mois de mai, « *qu'il y avait du grain à moudre* » pour fournir « *des garanties de haut niveau* » aux grévistes et aux travailleurs du rail et qu'il fallait arrêter la lutte pour se mettre autour de la table...

Aujourd'hui, 4 mois plus tard, le patronat n'a toujours rien mis sur la table !

Mais à quoi joue le patronat du ferroviaire ?

Maintenant que la pression de la grève est retombée, le patronat se sent-il encore engagé par les promesses faites au mois de mai ou calcule-t-il la meilleure manière de faire passer l'ensemble de ses ambitions initiales de dumping social ?

Il ne leur aura sans doute pas échappé qu'en l'absence d'accord, c'est le gouvernement qui trancherait les principales dispositions de la Convention Collective... encore une preuve que cette loi ferroviaire est mauvaise, qu'elle ne règle rien et que c'est à travers le rapport de force et la voie d'une autre réforme ferroviaire que nous obtiendrons satisfaction pour les salarié-e-s de la SNCF !



STRATÉGIE VOLONTAIRE DE BLOCAGE OU DÉSACCORD PATRONAL ?

On peut s'interroger, alors que tout semblait prêt dès le mois de février, sur les raisons de l'absence de projet patronal concernant une grille des métiers du ferroviaire ainsi que de la rémunération applicable... Les patrons attendraient-ils les élections à la SNCF en caressant le secret espoir que les opposants à la réforme ne disposent plus du droit d'opposition ? Ou alors, la direction SNCF bloque-t-elle volontairement les discussions le temps de restructurer et découper l'entreprise pour pouvoir mettre les salarié-e-s au pied du mur ?!

LES PATRONS N'ONT RIEN À PROPOSER ...

ALORS POURQUOI DIRE NON À L'EXISTANT !

Depuis des dizaines d'années, le dictionnaire des filières permet de faire fonctionner le système ferroviaire. Avec une grille de classification qui permet aux salarié-e-s de disposer d'une visibilité sur leurs parcours professionnels et une grille de rémunération qui, même si elle doit être revue, permet également à chaque salarié-e de se projeter sur l'avenir !

SUD-Rail propose que le dictionnaire des filières (RH00263) soit la base minimale des négociations, auquel nous rajouterons les « nouveaux » métiers qui permettent aujourd'hui à la SNCF de ne plus embaucher au Statut mais en CDI, en raison de l'absence de ces métiers au dictionnaire des filières !

LE MÊME STATUT ET LE MÊME MÉTIER POUR TOUS LES TRAVAILLEURS DU RAIL ! C'EST POSSIBLE, SAUF POUR LA DIRECTION SNCF !

Quand on voit aujourd'hui que la direction SNCF attaque l'ensemble des métiers sans pour autant consulter ou informer les O.S. ni les instances, malgré ses obligations (*notamment celle de la rédaction d'un accord sur la « Gestion Prévisionnel de l'Emploi et des Compétences »*), c'est bien parce qu'elle manœuvre en coulisse pour imposer aux cheminot-e-s sa vision des métiers et de la polyvalence dans chaque activité... mais pas de manière transverse, et c'est bien là où la direction veut nous enfermer !

**La direction veut nous enfermer dans ses activités !
Pour SUD-Rail, il faut au contraire que chaque cheminot-e soit libre
d'évoluer dans chaque activité de l'entreprise encore publique !**



**Pour SUD-Rail, il n'est pas question
d'accompagner la direction pour isoler les
cheminot-e-s !**

À SUD-Rail, nous revendiquons et nous sommes attachés à une entreprise publique unique et intégrée, où chaque salarié-e dispose des mêmes droits, où chaque salarié-e puisse commencer sa carrière dans une filière et ensuite faire évoluer son déroulement professionnel, tel qu'il/elle le souhaite !

**La direction SNCF cache ses intentions ;
SUD-Rail dépose une Démarche de
Concertation Immédiate afin de réaffirmer que
le corps social cheminot est unique !**

A l'inverse de la posture de dialogue dont la direction se valorise, elle multiplie les passages en force sur ces sujets structurants et vitaux pour les agents que sont les métiers et leur contenu.

Ceci est révélateur du réel état d'esprit de nos « managers » quant à l'avenir qu'ils tracent pour celles et ceux qui réalisent au quotidien la production ferroviaire.

La Fédération SUD-Rail revendique l'arrêt des modifications unilatérales et désordonnées des fiches de poste des métiers. SUD-Rail revendique le maintien du dictionnaire des filières et des instances statutaires métiers transverses, ainsi que la communication aux représentant-e-s du personnel des éléments sur l'avenir des métiers à la SNCF... Ils existent, car ils ont été transmis à la branche !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

2^{ème} 2018
2 mi-temps

DU 16 AU 22 NOVEMBRE VOTEZ

Fédération des syndicats de travailleurs du rail www.sudrail.fr